

Intervention de Mme Catherine Aliquot-Vialat
Conseillère municipale groupe « J'aime St Pierre du Perray »
sur le point 1.2 « Budget Primitif 2021 »
du Conseil municipal du 14 avril 2021

Sur ce Budget primitif, je vais m'attacher principalement aux points non développés dans mon intervention sur le vote des taux.

1 - Concernant le Fonctionnement

Le chapitre 011 prévoit une nouvelle fois les dépenses d'entretien, réparations des bâtiments publics pour un montant de 377.000 €. Lorsqu'il s'agit de dépenses d'une certaine importance, elles peuvent être passées en section d'investissement pour alléger le fonctionnement. Il en est de même pour certains travaux de voirie (180.000 €).

Le chapitre 012 augmente de 6,17 %, ce qui est conséquent. L'augmentation due au GVT (glissement vieillesse technicité) représente 2 %. Il reste donc 4,17 % pour les embauches. Sur un total de 155 agents, cela revient en moyenne à la création de 6,5 emplois équivalent temps plein. S'il est nécessaire d'embaucher pour St Exupéry, cela n'impactera 2021 que sur 4 mois, donc devrait correspondre à 1,5 ETP sur 2021. Les 5 ETP supplémentaires pourraient être évités sur cette année (175.000 €).

Au chapitre 67, vous faites une provision pour des intérêts moratoires sur factures anciennes (69.000 €). Il faudra regarder de près ces demandes, car sur tout un mandat de 6 ans, nous n'avons jamais eu à payer de pénalités de retard. Les prestations avaient-elles été réalisées complètement, faut-il vraiment payer ces factures dans leur intégralité ? Dans tous les cas, il faut observer, négocier le cas échéant et ne pas payer les yeux fermés.

Vous êtes en attente du remboursement par l'Etat du FCTVA concernant la Maison médicale. Cela représentera un joli montant à recevoir de 430.000 € environ. Nous ne connaissons peut-être pas la date du remboursement, mais ce sera au crédit de la commune.

Au chapitre 066 Frais financiers, vous prévoyez un nouvel emprunt qui va générer des intérêts à comptabiliser dans le fonctionnement. Ce n'est pas une année où emprunter est judicieux.

Globalement, sur le fonctionnement, des dépenses qui pourraient être diminuées pour ne pas avoir à augmenter l'impôt au-delà des 3 points et seulement pour l'année 2021.

Au chapitre 065, le total des subventions aux associations baissent et certaines bénéficiaires de subventions disparaissent notamment dans le social : Les Papillons blancs, Diabète Essonne, Association des sclérosés en plaques, France Alzheimer Essonne, l'AMAP Champs du plaisir. Les associations d'anciens combattants ne sont pas notifiées, même si vous nous avez affirmé que chacune d'elles recevra 500 €. Cependant le budget correspondant n'est pas inscrit. De même les jeunes sapeurs-pompiers n'ont aucune subvention.

2 - Concernant l'investissement

Votre manière de procéder, consistant à vouloir vendre plusieurs éléments du patrimoine communal dès votre première année de mandat, dénote un comportement dépensier.

Vous envisagez un emprunt de 550.000 €, mais sans épargne sur 2020, il y a un risque que les banques ne prêtent pas.

Vous envisagez de vendre le CTM neuf (Centre Technique Municipal) situé dans le programme Spirit pour en acheter un autre dans la ZAC du Trou Grillon qu'il faudra aménager et en complément du « vieux » CTM qui va nécessiter des remises aux normes sérieuses. Au final, cela ne va pas revenir moins cher que d'aménager le bâtiment neuf !

Pour ce qui est de la vente de 1 ou 2 pavillons du patrimoine communal, je rappelle que ces logements sont des logements d'urgence et que la commune a besoin d'avoir des logements de ce type. Nous y avons eu recours pour des incendies de maison, pour des situations d'urgence diverses. A ce sujet, vous avez annoncé avoir l'intention de vendre un de ces pavillons à l'Association SNL (Solidarité Nouvelle Logement). Elle gardera un objet social, mais il nous faut aussi des logements d'urgence directement à disposition si besoin, en attribution directe par la mairie.

Quant au Club House du Golf de Villeray, le vendre ne me paraît pas une bonne idée, tant que le projet global de réhabilitation du Golf n'est pas arrêté.

Ce budget primitif ne tient pas compte du contexte actuel de crise économique. Il est prévu de dépenser comme s'il ne se passait rien. La fiscalité annoncée est démente, alors que nos bases et nos taux étaient déjà élevés, même à l'intérieur de notre strate de 10.000 à 20.000 habitants. Des dépenses prévues pourraient être évitées ou différées.

Pour toutes ces raisons, nous voterons « contre » ce budget prévisionnel 2021.